



# Assemblée générale

Distr. limitée  
21 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-neuvième session

Point 116 de l'ordre du jour

### Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

**Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Chili, Chypre, Costa Rica, Croatie, Dominique, El Salvador, Espagne, États-Unis d'Amérique, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Inde, Israël, Jamaïque, Japon, Mali, Malte, Mauritanie\*, Nicaragua, Portugal, Qatar, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Singapour, Slovaquie, Suriname, Thaïlande, Timor-Leste, Trinité-et-Tobago et Venezuela (République bolivarienne du) :**  
projet de résolution

### Mémorial permanent et commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves

#### Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Andorre, Allemagne, Autriche, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Colombie, Danemark, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Indonésie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Nauru, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Saint-Marin, Samoa, Slovaquie, Slovénie, Suède et Uruguay,**

---

\* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique.

